Envoyé en préfecture le 16/11/2026
Reçu en préfecture le 16/11/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20261115-D08DFB_NO26-DE

Direction des Finances et du Budget - JFM

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2026

8- FOUGERES AGGLOMERATION – RAPPORT D'ACTIVITE POUR L'ANNEE 2025

Rapporteur : M. BOUVATTIER

Conformément à l'article L.5211.39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Communale adresse, chaque année, aux maires des communes membres un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Le document joint présente les différentes actions entreprises par Fougères Agglomération durant l'année 2025. Il est proposé au conseil municipal, après examen de la commission Finances, d'en prendre acte.

LE CONSEIL MUNICIPAL PREND ACTE

Pour expédition conforme,
A Fougères,

Madame le Maire,

Le Maire

ALICE LEBRET

La secrétaire de séance,

L'adjoint Délégué : à l'Education enfance et petite enfance

STEPHANIE MONTIGNE

Signé électroniquement par : Stephanie MONTIGNE
Le 2026-11-15T09:43:51+01:00

Signé électroniquement par Stephanie MONTIGNE le 15/11/2026 09:43:50